

TERMES DE REFERENCE



Titre du Projet	Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF
Directrice de Projet	Nicole NKOA
Email	Nicole.nko@expertisefrance.fr
Pays/institution	Bénin/OSC/Administration
Opérateur sur l'activité	Expertise France
Activité	Cartographie des OSC du Bénin actives sur le chantier de la Gouvernance

Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
I.1 Contexte	3
I.1.1. Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)	3
I.1.2. Le Projet #PAGOF, un soutien du gouvernement français aux pays d'Afrique francophones membres du PGO	3
I.1.3. Le Bénin face aux enjeux du gouvernement ouvert et du PGO	5
I.2. Justification.....	6
I.2.1. L'implication des Organisations de la société civile et autres parties prenantes non gouvernementales dans le processus PGO	6
I.2.2 La société civile béninoise	6
II. OBJECTIFS ET RESULTATS	7
II.1. Objectifs de l'étude	7
II.2. Résultats attendus.....	7
III. Type de contrat	7
IV. Nombre de jours d'expertise.....	7
V. Calendrier prévisionnel	7
VI. Lieu d'exécution	7
VII. Profil requis de l'expert	8
VIII. Langue(s) de travail	8
IX. Candidature et Documents à fournir :	8

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I.1 Contexte

I.1.1. Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

Inauguré en septembre 2011 par huit pays fondateurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis), le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (Open Government Partnership) est une initiative multilatérale visant à promouvoir un gouvernement ouvert (GO), à savoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, en faisant notamment levier sur le numérique et les nouvelles technologies. L'Open Government Partnership repose sur l'idée qu'un gouvernement ouvert est plus accessible, plus réactif et plus responsable envers les citoyens, et que l'amélioration des relations entre les citoyens et leur gouvernement présente des avantages exponentiels à long terme pour tous.

Le PGO qui compte aujourd'hui, environ 75 pays membres, ainsi que des ONG et des représentants de la société civile, s'attache (i) à promouvoir la transparence de l'action publique et la gouvernance ouverte via l'ouverture des données, (ii) à renforcer l'intégrité de l'action publique et combattre la corruption, (iii) à promouvoir la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques, (iv) à exploiter les nouvelles technologies et le numérique pour renforcer la gouvernance publique, et (v) à améliorer l'innovation et stimuler le progrès. Il (le PGO) contribue, dans chacun des pays membre, à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile grâce à l'élaboration de «Plans d'Action Nationaux (PAN) » qui comportent une série d'engagements visant à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique. Cela permet d'associer, dans une même plateforme et avec le même pouvoir d'initiative et de décision, les autorités publiques et la société civile afin d'échanger entre pairs et encourager ces pays à réformer leur gouvernement en les rendant plus ouverts et plus responsables.

Le PGO repose ainsi sur une gouvernance collégiale et innovante qui associe les administrations publiques et la société civile de chaque Etat.

I.1.2. Le Projet #PAGOF, un soutien du gouvernement français aux pays d'Afrique francophones membres du PGO

Lors de sa co-présidence du sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO – 16 septembre 2017), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones membres du PGO dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions. Le Gouvernement français a ainsi mis en place via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF).

Confié à Expertise France (Agence Française d'Expertise Technique Internationale) et à CFI (Agence française de développement médias), ce projet d'assistance technique à destination des pays d'Afrique francophone membres du PGO, vise à accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de réformes touchant au gouvernement ouvert.

Le premier volet du PAGOF (2018-2022) ciblait en priorité les 3 pays déjà membres du PGO en 2017, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Fort de son succès et de ses résultats engrangés,

une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concerne désormais 05 pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal. Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continue son appui aux administrations et société civile de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre de leurs engagements et Plans d'Actions Nationaux en faveur du Gouvernement Ouvert.

Le #PAGOF a également vocation à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert via son volet régional. L'une des activités phares de ce volet régional est son séminaire régional de capitalisation qui a pour but de réunir durant 2 jours de travaux et d'échanges, les acteurs et réformateurs nationaux, régionaux et internationaux du PGO sur les bonnes pratiques du GO. Depuis le démarrage du projet en 2018, 4 éditions du séminaire régional ont été réalisées et ont vu la participation de plusieurs pays de la région Afrique francophone (membres, non membres et/ou en processus d'adhésion). Grâce à cette approche, le PAGOF a développé des liens et des échanges forts avec les représentants de plusieurs administrations et organisations de la société civile des pays d'Afrique francophone, dont le Bénin. Si pour certains pays l'éligibilité est juste une question d'ancrage et d'engagement politique, pour d'autres le chemin semble plus ardu et nécessite plus d'efforts pour remplir les différents critères d'éligibilité. Aussi, pour répondre à ce besoin de suivi et d'accompagnement des pays en processus d'adhésion, il a été pensé dans le cadre de la dernière édition du séminaire régional, la mise en place d'une stratégie de feuille de route sur une année. L'objectif étant d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour accélérer le processus d'adhésion tout en évitant les principales erreurs qu'ont rencontré les pays membres.

De fait, le séminaire régional offre un cadre propice pour affiner les propositions de feuille de route des pays bénéficiaires, car le partage d'expériences des pays et les conseils de l'unité de support du PGO au cours de ces rencontres contribuent à terme, à la définition d'une feuille de route d'adhésion optimale et adaptée aux réalités de chaque pays. Ainsi, lors de la dernière édition du séminaire régional du PAGOF à Abidjan du 21 au 23 juillet 2023, le Bénin a été invité à présenter sa proposition de feuille de route d'adhésion sur la période 2024 -2025.

I.1.3. Le Bénin face aux enjeux du gouvernement ouvert et du PGO

En 2016, le Bénin initiait des réformes majeures aussi bien en matière de gouvernance politique et administrative. Depuis, le pays a adhéré à plusieurs initiatives internationales pour améliorer la transparence dans la formulation et l'exécution de son budget central et intégrer les meilleures pratiques promues par des organismes tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fond Monétaire International (FMI). A ce titre, le Bénin a rejoint en 2018 le réseau GIFT (Initiative mondiale pour la transparence budgétaire) et instruisait une série de lois dont celles portant renforcement juridique et judiciaire de la gouvernance et le projet de loi d'accès à l'information, désormais finalisé et dont les décrets d'application développés afin d'une présentation prochaine au Parlement. Parmi ces décrets, nous pouvons noter celui dédié au cadre juridique et à la mise en œuvre de l'Open Data au Bénin, rédigé après la conception du portail national de données ouvertes. A terme, ce décret prévoit l'adoption d'un arrêté qui définirait les licences de réutilisation applicable au sein du gouvernement béninois. La somme de ces nombreux efforts en matière de transparence budgétaire aura permis au Bénin d'être classé pays le plus transparent d'Afrique francophone selon l'Indice du budget ouvert (IBO) en 2021, et en octobre 2023, pays le plus transparent d'Afrique francophone (8ème rang mondial) en matière des dépenses fiscales selon l'indice mondial de transparence des dépenses fiscales (GTETI).

Ainsi, que ce soit en matière d'accès à l'information ou en matière de transparence budgétaire, le Bénin remplit depuis plusieurs années, les critères d'adhésion à l'initiative PGO. A noter qu'en 2019, année à laquelle le pays démarrait le chantier d'adhésion à l'OGP, il était éligible avec un score de 81%. L'absence d'ancrage institutionnel formel n'aura pas permis la finalisation du processus.

BÉNIN	TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE	ACCÈS À L'INFORMATION	REVENU DES ÉLUS	PARTICIPATION CITOYENNE	TOTAL DES POINTS	POURCENTAGE	ELIGIBILITÉ	MEMBRE OGP
Juin 2019	4	4	2	3	13/16	81%	Oui	Non
Juin 2020 – 2022	2	4	2	2	10/16	62%	Non	Non
Projection juin 2024	2 → 4	4	2	2	12/16	75%	Oui	Oui

Score d'éligibilité du Bénin en 2019, 2022 et projection sur 2024

A ce jour le chantier de l'éligibilité du Bénin fait face à trois conditions majeures : le respect des critères d'éligibilité technique, politique et organisationnelle. Les échanges avec la partie nationale en charge du chantier de la feuille de route d'ouverture au Bénin, ont contribué à faire les constats suivants :

- **Critère d'éligibilité politique** : La résolution de la problématique de la lettre d'adhésion par un portage politique clair permettra au pays d'adhérer à l'horizon juillet 2024.
- **Sur le plan technique et opérationnel** : En ce qui concerne le critère d'éligibilité technique, le Bénin doit pouvoir à la fin de cette année, publier ses rapports de budget et d'audit. L'exigence de la publication du rapport de budget de l'Etat pour l'année écoulée a été respectée, il ne reste que la publication du rapport d'audit par la Cour des comptes
- **Sur le plan organisationnel** : sur le plan organisationnel, les autorités béninoises doivent nécessairement se faire accompagner par les acteurs de la société civile tant dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des réformes en matière de gouvernance ouverte mais surtout aussi dans la dynamique d'adhésion du pays au PGO.

I.2. Justification

I.2.1. L'implication des Organisations de la société civile et autres parties prenantes non gouvernementales dans le processus PGO

La participation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales est essentielle au succès du PGO. C'est pourquoi les gouvernements participants s'engagent à développer et mettre en œuvre leurs plans d'action dans le cadre d'un processus multi-intervenants, avec l'engagement actif des citoyens et des parties prenantes non gouvernementales telles que les OSC. Les organisations de la société civile (OSC) constituent une partie prenante clé du processus du PGO. Leur contribution en matière d'expertise technique, de ressources humaines et de capacité de rassemblement agit à titre de garantie du respect du principe de cocréation et de participation du PGO. Les responsabilités et les activités de la société civile (et des autres parties prenantes non gouvernementales comprennent) :

- **Sensibilisation au processus du PGO** : Les OSC et autres parties prenantes non gouvernementales peuvent soutenir les efforts du gouvernement visant à élargir la connaissance du processus du PGO afin d'assurer la participation et le suivi de la part des citoyens et du secteur privé. Cela peut inclure le partage d'informations sur le plan d'action et ses résultats avec des groupes de citoyens et les médias.
- **Encourager des engagements spécifiques** : Les OSC et les parties prenantes non gouvernementales peuvent aider à identifier et encadrer les problèmes qui peuvent être résolus à travers le plan d'action et promouvoir des actions politiques spécifiques pour résoudre ces problèmes.
- **Contribuer au contenu du plan d'action** : Cette activité comprend l'établissement des priorités, la sélection et le soutien en matière de rédaction des engagements à inclure dans le plan d'action et l'approbation du plan final.
- **Soutenir la mise en œuvre des engagements** : Certains engagements peuvent attribuer des rôles et des activités spécifiques à des acteurs non gouvernementaux dans leur mise en œuvre. Cela peut être convenu dans le cadre de la cocréation des engagements et se traduira par la participation active des acteurs non gouvernementaux à la mise en œuvre d'un jalon ou d'une activité spécifique dans le cadre d'un engagement.
- **Surveiller la mise en œuvre des engagements** : Les OSC et les parties prenantes non gouvernementales jouent un rôle important en s'assurant que le gouvernement rende compte de la mise en œuvre de son plan d'action
- **Etc.**

I.2.2 La société civile béninoise

Le Bénin est résolument ancré dans le pluralisme démocratique amorcé depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. L'ancrage démocratique voulu par les premières autorités du pays a favorisé pendant longtemps l'essor des organisations de la société civile dans le pays. Ainsi, on observe une implication des acteurs non étatiques (secteur privé, organisations de la société civile et syndicats) dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre de suivi et d'évaluation des politiques publiques de développement. Au sens plus large, la terminologie d'acteurs non gouvernementaux pourrait concerner : les ONG, les associations, les groupements socioprofessionnels, la chefferie traditionnelle, les confessions religieuses, les syndicats, les médias, etc.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

II.1. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette présente activité est de réaliser une cartographie/mapping des organisations de la société civile béninoise œuvrant sur les chantiers de la thématique de la bonne gouvernance au niveau national et local aux fins d'établir une base de données dynamique, participative et fonctionnelle.

Il s'agira spécifiquement :

- D'élaborer un document de cartographie qui va présenter une situation globale des organisations de la société civile dans les différents domaines et secteurs de la bonne gouvernance et plus particulièrement de la lutte contre la corruption, la transparence financière, l'accès à l'information et la participation citoyenne, etc. Il sera attendu de cette étude, une base de données avec une classification des OSC/ONG selon le rôle et le secteur d'intervention, le niveau d'intervention et la contribution dans le processus de changement, les connexions et poids respectifs afin d'aider à déterminer leurs contributions potentielles à la mise en œuvre du PGO au Bénin.
- Il s'agira aussi d'identifier à travers cette étude les points forts et les faiblesses des organisations de la société civile afin de cerner les besoins de renforcement des capacités pour leur participation au sein du processus et enfin d'analyser le type de relations entre l'Etat et les OSC et l'efficacité les mécanismes de collaboration mis en place.
- Proposer un cadre de gouvernance pour améliorer la compréhension et la collaboration entre les OSC actives dans le domaine de la gouvernance

Cette étude servira de base pour la mobilisation des OSC qui prendront part aux différentes activités du PAGOF au Bénin. Elle permettra par ailleurs l'identification de l'OSC point focal sur le chantier du PGO au Bénin.

II.2. Résultats attendus

Il est attendu les résultats suivants :

- La production de documents décrivant le contenu, les étapes et l'approche de la mise en œuvre de la présente étude
- Une cartographie fonctionnelle, dynamique et participative de la société civile béninoise en lien avec les thématiques citées (une base de données thématique)
- Proposition de gouvernance des OSC béninoise dans le domaine de la gouvernance

III. Type de contrat

Contrat d'Expertise technique de Court terme

IV. Nombre de jours d'expertise

Maximum de 20 jours

V. Calendrier prévisionnel

Avril – Juin 2024

VI. Lieu d'exécution

L'activité sera réalisée au Bénin et sur le lieu de travail de l'expert.

VII. Profil requis de l'expert

Qualifications et compétences

- Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l'administration centrale et locale ;
- Connaissance de l'administration décentralisée et des services publics décentralisés
- Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
- Excellentes compétences rédactionnelles.

Expériences professionnelles générales et spécifiques

- Avoir un diplôme de niveau universitaire en sciences sociales, démographie, statistiques ou de tout autre diplôme équivalent
- Témoigner d'une bonne maîtrise du processus de réalisation d'études, de production de cartographie et de base de données
- Expérience similaire dans la production de base de données ou de réalisation d'études ou de cartographie
- Disposer d'une solide connaissance sur le secteur associatif et d'une parfaite connaissance sur les organisations de la société civile béninoise
- Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges.

VIII. Langue(s) de travail

Français

IX. Candidature et Documents à fournir :

- CV de(s) l'expert(s);
- Méthodologie de travail (4-5 pages maximum)
- Offre financière

Les candidats devront indiquer l'entreprise/entrepreneur qui pourrait être amené à conclure le marché avec Expertise France (Société avec n° d'enregistrement légal au registre des sociétés et ayant donc le droit d'émettre des factures).

Adresser les candidatures à :

Nicole NKOA, Cheffe du Projet PAGOF2 : nicole.nkao@expertisefrance.fr

Date limite : 05 avril 2024 – 17h TU.